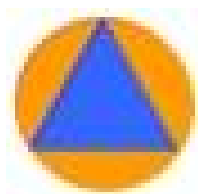




INFORMATION AU PUBLIC

SECURITE CIVILE COMMUNALE



LES GESTES ESSENTIELS EN CAS DE RISQUES



soyez vigilants



tempêtes
fréquentes



chute abondante
de neige



inondation lente



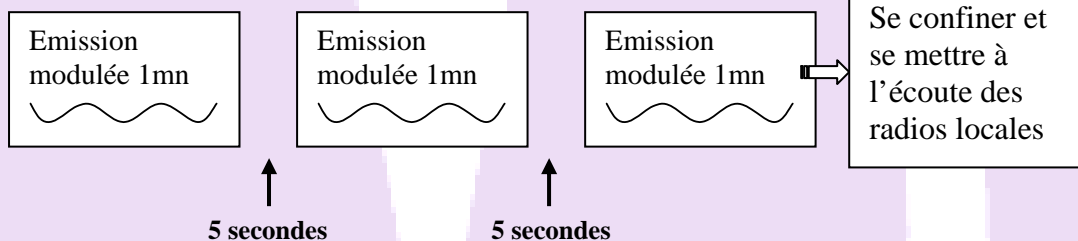
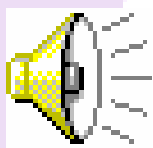
transport de
marchandises
dangereuses

LES ALERTES



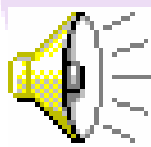
L'ALERTE PAR LA SIRENE

En cas de danger imminent, le signal national d'alerte comporte trois sonneries montantes et descendantes de chacune 1 minute, espacées de 5 secondes chacune.

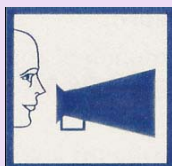


LA FIN D'ALERTE

La fin d'alerte est donnée par un signal non modulé d'une durée de 30 secondes :



Emission non
modulée 30 sec



L'ALERTE PAR HAUT-PARLEUR

La ville dispose de véhicules équipés de haut-parleurs qui peuvent diffuser des consignes spécifiques dans les quartiers.

LA FIN D'ALERTE

Elle est donnée soit :

- Par les véhicules équipés d'un haut-parleur
- Par le porte à porte
- Par les médias :
 - France Bleu City à Versailles 107.1 FM
 - France Info 105.5 FM

LES GESTES ESSENTIELS EN CAS DE D'ACCIDENT TRANSPORT MARCHANDISES DANGEREUSES

⇒ AVANT ⇐



- Connaître les risques et les consignes
- Savoir identifier un convoi de marchandises dangereuses : les panneaux et les pictogrammes apposés sur les unités de transport permettant d'identifier le ou les risques générés par la ou les marchandises transportées

⇒ PENDANT ⇐



Si l'on est témoin d'un accident TMD :

- Protéger : pour éviter un « sur-accident », baliser les lieux du sinistre avec une signalisation appropriée, et faire éloigner les personnes à proximité
- Ne pas fumer
- Donner l'alerte aux sapeurs-pompiers (18 ou 112) et s'il s'agit d'une canalisation de transport, à l'exploitant dont le numéro d'appel 24h/24h figure sur les balises.
- Dans le message d'alerte, préciser si possible le code danger situé à l'arrière du véhicule.
- Si des victimes sont à dénombrer, surtout ne les déplacer pas sauf en cas d'incendie ou de risque d'explosion.
- Si le véhicule ou le réservoir prend feu ou si un nuage toxique vient vers vous, éloignez-vous de l'accident d'au moins 300m et mettez-vous à l'abri dans un bâtiment.

Si vous entendez la sirène :



- Rejoindre le bâtiment le plus proche : se mettre à l'abri (confinement) Si vous ne trouvez pas de bâtiment à proximité, fuyez selon un axe perpendiculaire au vent.
- Se confiner : boucher toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations, cheminées...), arrêter la ventilation, s'éloigner des portes et des fenêtres, se rapprocher d'un point d'eau.
- Se laver en cas d'irritation et si possible se changer
- Couper le gaz et l'électricité, éviter toute flamme et étincelle.
- Ne pas tenter de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école
- Ne pas téléphoner : libérer les lignes pour les secours
- Ecouter la radio et les consignes à suivre :
 - France Bleu City à Versailles 107.1 FM
 - France Info 105.5 FM
- Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation

⇒ APRES ⇐

- Si vous êtes à l'abri, en fin d'alerte, aérer le local
- En cas d'irritation, présentez-vous chez le médecin
- Faites l'inventaire de vos dommages et préparez vos dossiers d'assurance

LES GESTES ESSENTIELS EN CAS DE TEMPETE

➔ AVANT ☺



Prévoir

- Rentrer à l'intérieur les objets susceptibles d'être emportés
- Gagner un abri
- Eviter de prendre la voiture
- Arrêter les chantiers, rassembler le personnel, mettre les grues en girouette
- Vérifier l'état des fermetures et de la toiture

S'informer

- S'informer du niveau de l'alerte (www.meteo.fr ou 0 892 68 02 22)
- Ecouter les bulletins météo à la radio et les consignes de sauvegarde :
 - ➔ France Bleu City à Versailles 107.1 FM
 - ➔ France Info 105.5 FM



➔ PENDANT ☺



- Mettez-vous à l'abri dans un bâtiment. Fermez portes et volets.
- Ne vous abritez pas sous les arbres
- Ne vous approchez pas des lignes électriques ou téléphoniques ou de tout bâtiment sensible à ces intempéries.
- Déplacez-vous le moins possible

En cas d'obligation de déplacement :

- Limitez-vous au strict indispensable en évitant les secteurs forestiers
- Limitez votre vitesse en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent
- Ne vous promenez pas en forêt



Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche :

- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas les câbles tombés au sol
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable



➔ APRES ☺

- Réparer ce qui peut l'être sommairement (toiture...)
- Faites couper branches et arbres qui menacent de s'abattre
- Ne touchez en aucun cas aux câbles tombés au sol
- Faites l'inventaire de vos dommages et préparez vos dossiers d'assurance

LES GESTES ESSENTIELS EN CAS D'INONDATION

➔ AVANT ➔



- Mettez hors d'atteinte des inondations vos papiers importants, vos objets de valeurs, les matières polluantes et toxiques et les produits flottants.
- Evitez l'installation de chaudières dans les sous-sols ainsi que le stockage des biens précieux

➔ PENDANT ➔



- S'informer de la montée des eaux (radio, mairie, www.meteo.fr ou 0 892 68 02 22)
- N'évacuez qu'après en avoir reçu l'ordre
- Fermez portes, fenêtres et aérations
- Bouchez toutes les ouvertures basses de votre domicile (portes, soupiraux...)
- Surélevez vos meubles et denrées périssables si vous êtes au rez-de-chaussée
- Amarrez vos cuves et objets flottants de vos caves, sous-sols et jardins
- Coupez le gaz et l'électricité
- Montez à pieds dans les étages avec : eau potable, vivres, papiers d'identité, radio à pile, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds et vos médicaments
- Ecouter la radio pour connaître les consignes à suivre :
 - ➔ France Bleu City à Versailles 107.1 FM
 - ➔ France Info 105.5 FM
- Ne pas tenter de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école. Ils sont protégés et les enseignants s'occupent d'eux
- Ne pas téléphoner : libérer les lignes pour les secours
- A l'annonce de l'ordre d'évacuation :
 - Ne paniquez pas et quittez votre domicile
 - Empruntez les itinéraires d'évacuation et dirigez vous vers les centres d'hébergement qui vous seront communiqués
 - Si vous êtes hébergés par la famille ou des amis, en informer la mairie
 - Si vous ne voulez pas évacuer, en informer la mairie

➔ APRES ➔

- Ne revenez à votre domicile que si vous en avez reçu l'ordre par la mairie
- Pompez de manière progressive, aérez, désinfectez et chauffez dès que possible
- Ne rétablissez l'électricité que sur une installation sèche. Assurez-vous auprès de la mairie que l'eau du robinet est potable
- Faites l'inventaire de vos dommages et préparez vos dossiers d'assurance

LES GESTES ESSENTIELS EN CAS DE CHUTE DE NEIGE

➔ AVANT ☺



Prévoir

- Gagner un abri
- Eviter de prendre la voiture
- Vérifier l'état des fermetures et de la toiture



S'informer

- S'informer du niveau de l'alerte (www.meteo.fr ou 0 892 68 02 22)
- Ecouter les bulletins météo à la radio et les consignes de sauvegarde :
 - ➔ France Bleu City à Versailles 107.1 FM
 - ➔ France Info 105.5 FM

➔ PENDANT ☺



- Mettez-vous à l'abri sous un toit solide
- Ne vous abritez pas sous les arbres
- Ne vous approchez pas des lignes électriques ou téléphoniques ou de tout bâtiment sensible à ces intempéries.
- Déplacez-vous le moins possible
- Ne montez en aucun cas sur le toit de votre maison pour le dégager



En cas d'obligation de déplacement :

- Limitez-vous au strict indispensable en évitant les secteurs forestiers
- Ne vous promenez pas en forêt
- Si vous êtes bloqués dans votre véhicule, stationnez sur le bas côté, éteignez votre moteur et attendez les secours

Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche :

- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas les câbles tombés au sol
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable

➔ APRES ☺

- Ne touchez en aucun cas aux câbles tombés au sol
- Faites l'inventaire de vos dommages et préparez vos dossiers d'assurance
- Vous devez dégager les trottoirs devant chez vous